



REMISE DES BONS POP GÉNÉRATION 3 LYCÉE RONTAUNAY



LA RÉUNION!
positive!



SOMMAIRE

-  **3** REMISE DES BONS POP GÉNÉRATION 3
-  **5** LE POP : POINT D'ÉTAPE
-  **7** CAP SUR LE NUMÉRIQUE POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES
- 



LA RÉUNION
positive!

**REMISE
DES BONS POP
GÉNÉRATION 3**

REMISE DES BONS POP GÉNÉRATION 3

Ce lundi 1^{er} octobre, le Président de Région, Didier ROBERT et Vincent PAYET, Vice-Président en charge du numérique, ont lancé officiellement la période 2018 de remise des bons POP Génération 3 aux jeunes réunionnais.

Les premiers bons POP Génération 3 ont ainsi été distribués aux élèves du Lycée Rontaunay.

L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR LES JEUNES QUI SONT LES PROFESSIONNELS DE DEMAIN, CONSTITUENT UNE PRIORITÉ POUR LA COLLECTIVITÉ RÉGIONALE.

À travers le POP notamment, la Région a ainsi souhaité créer les conditions d'une véritable égalité des chances pour que tous les jeunes Réunionnais puissent disposer des mêmes possibilités d'accès au numérique.

LE POP GÉNÉRATION 3 : UNE TABLETTE TACTILE AVEC CLAVIER DÉTACHABLE

Pour cette nouvelle année, la collectivité va doter chaque lycéen de seconde et apprenti d'une tablette tactile détachable. Cette nouveauté permettra aux élèves de disposer d'un outil performant et pratique à transporter.

LE DISPOSITIF POP GÉNÉRATION 3 EST COMPOSÉ DE DEUX VOLETS :

LE VOLET « TABLETTE TACTILE » : une aide individuelle de 500 € **sans conditions de ressources** allouée sous la forme d'un bon POP Génération 3 destiné à l'acquisition d'une tablette tactile avec clavier détachable auprès d'un réseau de revendeurs informatiques agréés et conventionnés par la collectivité.

Chaque élève de seconde ou apprenti qui en fera la demande recevra en 2018 une tablette tactile respectant les conditions suivantes :

- ▶ Ecran LCD tactile ;
- ▶ Poids : 1,3 kg max
- ▶ Taille de l'écran : 10,1 pouces minimum ;
- ▶ Processeur : 4 coeurs cadencés en moyenne à 1,40 GHz - Mémoire cache de 2 Mo
- ▶ Mémoire vive : 4 Go
- ▶ Stockage interne : SSD 128 Go
- ▶ Connectivité : Bluetooth 4.0, Wi-Fi compatible 2,4 et 5 Ghz, Micro USB, Micro SD, USB 2.0 au minimum
- ▶ Autonomie : 8 heures minimum
- ▶ Webcam intégrée ;
- ▶ Haut-Parleur intégré
- ▶ Microphone intégré
- ▶ Pochette
- ▶ Souris sans fil bluetooth
- ▶ 1 clé USB de 32 Go minimum et 64 Go maximum
- ▶ Garantie constructeur de 3 ans

INFO PRATIQUE

COMMENT BÉNÉFICIER DU POP GÉNÉRATION 3 ?

Pour pouvoir bénéficier du « Bon POP », chaque lycéen ou apprenti éligible doit en faire la demande en se connectant sur le www.regionreunion.com afin de remplir un **formulaire de demande** de « bon POP Génération 3 ».

2 TYPES DE BON POP SERONT DÉLIVRÉS AUX JEUNES ÉLIGIBLES :

- ▶ le bon POP Génération 3 tablette tactile : sans conditions de ressources
- ▶ le bon POP Génération 3 connexion internet : sous conditions de ressources

OÙ SE RENSEIGNER ?

- ▶ Auprès de l'animateur POP du lycée,
- ▶ À la Direction de l'éducation de la Région :
0262 94 46 10 - 0262 94 46 11
- ▶ www.regionreunion.com

Basée sur 2 systèmes d'exploitation « DUAL BOOT » Linux Mint et Windows 10, la tablette comportera un ensemble de logiciels utilitaires de base ainsi qu'une cinquantaine de logiciels pédagogiques qui pourront aider les jeunes dans leurs études.

LE VOLET « INTERNET SOLIDAIRE » : une aide de 20 € par mois (plafonnée à 240 € par an) pour une connexion internet à destination des familles les plus modestes.

Cette aide est attribuée sous conditions de ressources.



LA RÉUNION!
Positive!



LE POP POINT D'ÉTAPE

LE POP POINT D'ÉTAPE

De 2010 à 2017, plus de 126 000 jeunes ont pu grâce au POP, bénéficier d'un ordinateur portable personnel, représentant à ce jour une enveloppe de 61,48 M€ mobilisée par la collectivité pour la mise en oeuvre de ce dispositif.

Depuis 2010, le POP a permis l'individualisation de l'équipement informatique dans les familles, **favorisant ainsi une plus grande autonomie des jeunes dans l'appropriation du numérique**, qui s'est concrétisée par une utilisation quotidienne de l'ordinateur tant pour les loisirs (messagerie, recherche...) que pour des usages pédagogiques personnels.

Par ailleurs, la collectivité a maintenu la mise à disposition d'un animateur POP auprès de chaque lycée, dont la tâche consiste notamment en la gestion des bons POP auprès des élèves et des familles. Celui-ci assure la maintenance de proximité des ordinateurs POP, et anime également des ateliers adaptés aux besoins des élèves ainsi qu'à ceux des équipes pédagogiques.

Enfin, au niveau économique l'impact du POP est aussi à souligner car il a permis, d'une part, de dynamiser le secteur informatique au travers la vente des matériels et d'autre part, de favoriser l'employabilité des jeunes réunionnais diplômés en informatique.

OBJECTIFS :

- ▶ réduire la fracture numérique sociale et territoriale ;
- ▶ favoriser l'appropriation du numérique par les élèves dès leur entrée dans le second cycle de l'enseignement secondaire ;
- ▶ offrir la possibilité aux élèves de développer leurs connaissances en effectuant leurs recherches et travaux à l'aide de l'outil informatique, tout en les sensibilisant à l'univers des logiciels libres.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

En sus de son rôle de réduction de la fracture numérique, le **POP GÉNÉRATION 3** doit pouvoir contribuer aussi à la réussite scolaire, avec notamment le développement d'usages innovants. Le caractère individuel de ces objets connectés favorise un apprentissage stimulant l'autonomie et la créativité des élèves.

Par ailleurs, la rapidité de mise en oeuvre, l'autonomie, la légèreté, la simplicité d'utilisation et la mobilité sont des qualités reconnues de la tablette pour modifier l'organisation et l'usage du numérique. En outre, la généralisation des hybrides (ou 2 en 1, c'est-à-dire une tablette + un clavier physique détachable) offre également des options complémentaires et de nouvelles perspectives. Le mode tablette peut être conçu comme un outil de consultation et le clavier permet de placer l'élève devant un équipement informatique « classique ».

PUBLIC ÉLIGIBLE - RAPPEL :

LE POP S'ADRESSE À TOUS LES JEUNES, LYCÉENS ET APPRENTIS ENTRANT DANS UN CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ :

- ▶ Les lycéens scolarisés en classe de seconde des filières générales, technologiques et professionnelles des lycées publics et privés ;
- ▶ Les apprentis inscrits en 1^{ère} année de CAP et Bac professionnel dans les centres de formation poursuivant une formation initiale de niveau IV et V d'une durée minimale de 2 ans ;
- ▶ Les élèves résidents à La Réunion et poursuivant une formation à distance de niveau seconde ou de 1^{ère} année de CAP et Bac professionnel auprès du CNED.

LA CONNEXION INTERNET :

- ▶ Famille de lycéen(s) ou d'apprenti(s) boursiers scolarisés pour l'année scolaire 2017-2018 en classe de seconde et ayant justifié d'une bourse de niveau 3 en classe de 3^{ème} pour l'année scolaire 2016-2017.
- ▶ Famille de lycéen(s) ou d'apprenti(s) boursiers scolarisés pour l'année scolaire 2017-2018 en classe de première
- ▶ Famille d'un ou des apprentis scolarisés en centres de formation poursuivant une formation initiale de niveau IV et V et justifiant d'un revenu fiscal de référence du foyer en 2015 (avis d'impôt 2016) inférieur ou égal au plafond annuel de référence du barème appliqué pour l'attribution d'une bourse lycée de niveau 6.
- ▶ Famille d'un ou des apprentis scolarisés en centres de formation poursuivant une deuxième année en formation initiale de niveau IV et V et justifiant d'un revenu fiscal de référence du foyer en 2015 (avis d'impôt 2016) inférieur ou égal au plafond annuel de référence du barème appliqué pour l'attribution d'une bourse lycée de niveau 6.

CHIFFRES CLÉS POP 2010-2017



LA RÉUNION!
positive!

**CAP SUR LE
NUMÉRIQUE
POUR LA
RÉUSSITE
DES JEUNES**

CAP SUR LE NUMÉRIQUE POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES

Parce que l'ère du numérique s'impose dans nos vies au quotidien, la Région s'est engagée sur la voie de la transformation numérique de son territoire depuis 2010 pour affirmer un nouvel avenir.

LA RÉGION S'EST AINSI ENGAGÉE, DÈS 2010, DANS LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE VOLONTARISTE EN DIRECTION NOTAMMENT DES JEUNES RÉUNIONNAIS.

Cet engagement s'est appuyé sur une politique pertinente, concrétisée par :

- ▶ le POP/ POP2 devenu POP Génération 3 en intégrant un volet « internet solidaire » à destination des familles les plus modestes puis l'évolution tablette tactile.
- ▶ le développement d'infrastructures dans l'ensemble des lycées de l'île
- ▶ le développement des usages numériques via l'aide à l'acquisition de ressources numériques.

OBJECTIFS :

- ▶ Réduire la fracture numérique
- ▶ Mettre à disposition des lycées des équipements performants
- ▶ Permettre la connexion haut débit de l'ensemble des lycées
- ▶ Favoriser l'usage et la maîtrise des nouvelles technologies

Au titre du développement des infrastructures numériques et dans le cadre du déploiement du haut débit sur le territoire, la collectivité a initié, dès 2013, la modernisation des lycées réunionnais en mettant en place une solution d'interconnexion réseau performante et évolutive capable de prendre en compte les nouveaux services nécessaires aux établissements.

Par ailleurs, chaque lycée a été équipé de zone wifi sécurisée en vue d'optimiser la connexion des équipements informatiques : 229 bornes wifi ont ainsi été installées.

En 2017, le nouveau marché d'interconnexion a permis notamment à 28 lycées d'avoir accès à l'internet très haut débit.

Le raccordement à la fibre optique des établissements sera conforté au cours de l'année 2019 pour qu'ils deviennent des Lycées Très Haut Débit en fonction du déploiement opéré sur le territoire.

Des solutions techniques d'optimisation d'utilisation de la bande passante sont en cours d'étude. L'objectif poursuivi est de pouvoir répondre à la montée en charge de l'usage de l'Internet dans le cadre d'un usage strictement pédagogique.

CHIFFRES CLÉS

229

BORNES WIFI SÉCURISÉES,
INSTALLÉES DANS LES 45 LYCÉES PUBLICS

28

LYCÉES ONT ACCÈS À L'INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

31

ANIMATEURS POP

